

Déclaration conjointe de MM. François Hollande, Président de la République, et Joseph Muscat, Premier ministre de la République de Malte, notamment sur les relations franco-maltaises et sur la construction européenne, à Paris le 24 avril 2013.

LE PRESIDENT : « Mesdames, Messieurs, j'ai reçu cet après-midi Joseph MUSCAT, le Premier ministre de Malte. Jen ai été très honoré puisque cest la première visite quil effectue depuis quil est élu. Il la faite en France. Cest très bien quil en soit ainsi.

Nous avons évoqué nos relations bilatérales qui se situent, à la fois, sur les plans économique, touristique, culturel

Nous avons surtout parlé d'Europe, parce que, Joseph et moi-même, nous portons les mêmes idées pour l'avenir de l'Europe. Une Europe plus stable : nous avons travaillé, depuis plusieurs mois, dans cette perspective. Cest fait, avec une zone euro qui est maintenant préservée dans son intégrité.

Nous voulons une Europe qui permette à des pays qui ont des efforts à consentir pour réduire leurs déficits, de pouvoir atteindre leurs objectifs. Mais dans un délai qui soit raisonnable et avec une trajectoire qui soit réaliste pour atteindre, précisément, ces objectifs de réduction de déficits que lon appelle structurels, cest-à-dire hors les effets de la conjoncture.

Nous nous sommes retrouvés également en plein accord sur l'Union bancaire, cest-à-dire sur les étapes qui doivent nous conduire, à l'horizon 2014, à une supervision, une capacité de résoudre les crises bancaires et, au terme de ce processus, une possibilité de recapitaliser les éventuelles banques qui feraient face à des difficultés. Pour nous, le respect de ce calendrier, sans réviser d'ailleurs les traités est important. Parce que cela rassure les épargnants et parce que cela permet, aussi, aux investisseurs davoir confiance dans notre système bancaire.

Nous avons également évoqué la Méditerranée puisque Malte avait reçu ce que lon appelle le Sommet 5+5, cest-à-dire les pays du sud de l'Europe et les pays du nord de l'Afrique. Ce Sommet avait d'ailleurs été très intéressant. Je sais que le Premier ministre aura vocation à poursuivre ce dialogue dans ce cadre-là. La France sera partie prenante.

Nous avons bien sûr parlé de la Libye, où notre ambassade a été attaquée par une offensive terroriste, cest-à-dire un attentat. Le ministre français des Affaires étrangères sy est rendu. Nous savons tous les efforts que fait le gouvernement libyen. Mais nous avons lobligation de lutter contre le terrorisme partout. Là encore, nous devons apporter à la Libye notre soutien politique cest déjà fait, notre capacité de développement, mais également toutes les conditions pour assurer sa propre sécurité. Parce que sil ny a pas la sécurité, il ne pourra pas y avoir le développement et nous-mêmes nous ne pourrions pas développer comme nous le faisons nos activités.

Voilà pourquoi cette rencontre était importante pour parler de nos deux pays, pour parler de l'Europe et pour parler de la Méditerranée ».

Joseph MUSCAT (traduction) : « Merci François. Si vous me le permettez, quelques

commentaires supplémentaires, en particulier sur la croissance économique.

Il est important de continuer à réduire les déficits mais dans le cadre d'un programme raisonnable pour les Etats membres. Je suis très heureux que le Conseil et la Commission soutiennent actuellement cette position de bon sens. Nous en parlerons en mai et plus encore au mois de juin à Bruxelles. Nous échangerons sur cette même vision qui est plus réaliste que celle d'aujourd'hui. Je renouvelle mon invitation à Monsieur le Président, pour une visite d'Etat à Malte dès que possible. En effet, j'aimerais insister sur le fait que nous percevons la France comme étant véritablement un partenaire crucial et nous souhaitons encore renforcer nos relations. »

QUESTION : « Monsieur le Président, concernant l'attentat en Libye, où en est-on de l'enquête ? Des revendications, des soupçons ? »

LE PRESIDENT : « Il est encore trop tôt pour tirer toutes les conclusions.

D'abord nos deux blessés ont été rapatriés ce matin. Ils sont actuellement soignés dans un hôpital militaire et pour nous c'est, pour l'instant, l'essentiel.

Pour le reste, ce qui nous a considérablement inquiétés nous en avons parlé avec le Premier ministre c'est que cet attentat ait pu avoir lieu à Tripoli, ce qui prouve que les terroristes ont pu aller jusque-là. Avec le gouvernement libyen, et en pleine coopération avec lui, nous avons envoyé des équipes pour comprendre exactement ce qui s'était produit et quels pourraient être les auteurs de cet attentat ».

QUESTION : « Pas de revendication ? »

LE PRESIDENT : « Pour l'instant, non ».

QUESTION : (inaudible)

LE PRESIDENT : « Il y a deux questions dans ce que vous dites.

La première question, c'est comment nous regardons le système bancaire de Malte : comme un système bancaire bien régulé, sans risque apparent, et qui le Premier ministre l'a confirmé veut prendre pleinement sa part dans l'Union bancaire. Il n'y a aucune comparaison à faire avec d'autres pays, si c'est ce que votre question sous-entend.

Deuxièmement, comme la très bien dit le Premier ministre, Malte est un paradis mais pas un paradis fiscal ! C'est-à-dire qu'il y a des conditions fiscales qui sont différentes des autres pays. Je souhaite qu'à terme il puisse y avoir une harmonisation. Mais nous sommes dans l'échange d'informations, dans la volonté commune qu'il puisse y avoir une capacité pour les Etats à lutter contre la fraude fiscale ».

QUESTION : (inaudible)

LE PRESIDENT : « Si nous pouvons donner l'exemple, c'est toujours une fierté. Mais je parle là du mariage. Sur la question de l'immigration, nous en avons parlé et nous avons convenu que nos deux ministres de l'Intérieur travailleraient et que ce que l'on appelle FRONTEX serait mobilisé pour, justement, permettre d'aider Malte à régler ce problème d'immigration venant des pays qui sont soumis à la guerre ou soumis à des convulsions. Je pense à la Somalie, à l'Erythrée et bien sûr la Libye ».

Joseph MUSCAT (traduction) : « J'aimerais ajouter quelques dernières observations à celles faites par le Président HOLLANDE concernant l'immigration. Effectivement, les règles d'engagement de FRONTEX existent, mais nous considérons qu'elles ne sont pas suffisantes pour permettre à Malte d'accueillir une mission FRONTEX. Pour nous, la règle-clé devrait donc être que les immigrants soient accueillis dans le port le plus proche, un port sûr, bien entendu. Nous l'avons évoquée avec le Président HOLLANDE. Nous avons parlé de décharges supplémentaires sur ce sujet et de la possibilité, pour nos deux ministres, de décharger également là-dessus.

Concernant le mariage homosexuel ou l'union civile, nous avons un mandat clair. Nous sommes heureux de pouvoir y travailler dans les mois qui viennent. Il y aura une certaine résistance, certes, mais nous avançons dans la bonne direction.

Permettez-moi de revenir au sujet de l'économie, je remercie le Président de sa compréhension de notre système, des remarques qu'il a faites, notamment sur l'absence de comparaison possible avec d'autres pays. Notre système est stable, il est sûr. Je suis heureux d'avoir pu évoquer avec le Président, à la fois, à l'occasion de notre entretien et maintenant en public.

Qui Malte est un paradis. Un paradis culturel, un paradis touristique, un paradis économique.

Oui, Malte est un paradis ! Un paradis culturel, un paradis touristique, un paradis économique mais Malte n'est pas un paradis fiscal. En effet, nous avons, il y a bien longtemps déjà, revu nos règles en la matière. Il n'y a pas de secret bancaire à Malte ».